

Rapport d'évaluation des résultats du plan de lutte contre l'intimidation et la violence

(Conformément la LIP.art 83.1)

École/Centre : Des Hauts-Plateaux

Adopté par le C.E le : 2026-06-23

Nom de la direction : Pierpol Bouffard

Transmis au SRÉ qui fera le suivi au PRÉ : 2026-06-30

Nos résultats	Un total de 135 élèves ont participé au sondage : • École De la Source (55 élèves) : ○ 21 élèves de la 1re à la 3e année. ○ 34 élèves de la 4e année au 1er cycle du secondaire. • École Marie-Élisabeth (80 élèves) : ○ 40 élèves de la 1re à la 3e année. ○ 40 élèves de la 4e à la 6e année. Un total de 45 parents ont répondu aux questionnaires : • École De la Source : 18 parents. • École Marie-Élisabeth : 27 parents. Un total de 13 membres du personnel scolaire ont participé : • École De la Source : 6 membres du personnel. • École Marie-Élisabeth : 7 membres du personnel (tous occupant un poste d'enseignant). Résultats : • Sentiment de sécurité et appartenance : Une grande majorité d'élèves se sentent en sécurité à l'école, avec des taux variant généralement entre 70 % et 77 % selon les groupes. Le personnel scolaire affiche un sentiment de sécurité encore plus élevé, atteignant 100 % chez les répondants de l'école Marie-Élisabeth. De plus, la quasi-totalité des élèves rapportent avoir des amis à l'école (plus de 90 % dans plusieurs segments). • Relations avec les adultes : Les élèves connaissent généralement un adulte de confiance à qui parler (entre 70 % et 90 % d'accord). Le personnel est perçu comme aidant pour la réussite scolaire et intervenant lors de bagarres. • Violence et comportements : Les formes de violence les plus fréquentes sont verbales et relationnelles. Par exemple, à l'école De la Source (secondaire/4e-6e), 41,2 % des élèves rapportent que des insultes surviennent « très souvent ».
-----------------------------	---

	• Sécurité numérique : Une forte proportion d'élèves, même chez les plus jeunes (1re à 3e année), possède un appareil électronique personnel (plus de 80 %). Environ la moitié de ces jeunes élèves disent pouvoir utiliser Internet à la maison sans surveillance. • Lieux de vulnérabilité : Bien que la classe soit perçue comme sécuritaire, certains lieux comme le terrain de l'école, le gymnase ou les casiers sont identifiés comme des endroits sensibles.
Constats sur ces résultats	• Climat globalement positif mais à surveiller : Le portrait général est rassurant et le personnel se sent valorisé, la violence relationnelle (insultes, exclusion) reste un défi constant. Un nombre significatif d'élèves perçoivent la violence comme un problème « parfois » présent. • Le silence des victimes : Un constat préoccupant est la sous-déclaration des situations. Plusieurs élèves ayant subi des agressions indiquent n'en avoir parlé à personne (par exemple, 41,2 % au secondaire à De la Source et 35 % en 4e-6e à Marie-Élisabeth). • La vaste majorité des élèves et du personnel s'entendent sur le fait que les règlements sont clairs, la cohérence et l'application constante des mesures sont à consolider. • Accès précoce aux technologies : L'accès non supervisé à Internet et la possession d'appareils par de très jeunes enfants soulignent l'importance de renforcer la prévention en cyberviolence dès le premier cycle du primaire. • Besoins de formation du personnel : Le personnel exprime le désir d'être mieux outillé, particulièrement pour les interventions en situation de crise, la gestion de la cyberviolence et le développement des habiletés socioémotionnelles des élèves. • Communication avec les parents : Une partie non négligeable des parents (environ 33 % à 44 %) mentionne ne pas avoir été informée des mesures spécifiques mises en place pour prévenir la violence et l'intimidation.
Principaux moyens mis en place pour prévenir l'intimidation et la violence	- Ateliers de prévention avec la PIMS et l'équipe psychosociale ; - Mise en place du programme de soutien au comportement positif ; - Surveillance active des aires plus sensibles ; - Modélisation et rappels du mode de vie ; - Consignations des événements dans le SOI et ÉVIO.

Actions mises en place lorsque l'école constate un acte d'intimidation ou de violence	- Arrimage de la démarche auprès des jeunes impliqués ; - Rencontres et suivis auprès des jeunes impliqués (victime, auteur, témoins) avec la PIMS (le cas échéant) - Rencontres avec les parents ; - Collaboration de l'équipe école afin de mettre des moyens concrets (contrats de paix, ressources).
Quelles sont vos priorités et vos pistes d'actions pour l'an prochain	1. Priorité : Lutter contre la violence verbale et relationnelle Les données montrent que les insultes, les moqueries et l'exclusion sont les formes de violence les plus fréquentes, survenant souvent de manière hebdomadaire. • Pistes d'action : ○ Mettre en place des programmes de développement des habiletés socioémotionnelles pour aider les élèves à mieux gérer leurs émotions et à résoudre les conflits de manière pacifique. ○ Sensibiliser les élèves à l'impact des paroles blessantes, même lorsqu'elles sont utilisées de façon « amicale » ou pour rire, car cette pratique est très répandue. ○ Renforcer la supervision et l'animation dans les zones identifiées comme plus vulnérables, particulièrement le terrain de l'école, le gymnase et les casiers. 2. Priorité : Briser le silence et encourager la dénonciation Un constat majeur est qu'un nombre important d'élèves (entre 35 % et 41 %) ne parlent à personne lorsqu'ils subissent une agression. • Pistes d'action : ○ Réitérer et simplifier les mécanismes de signalement pour que les élèves sachent exactement quoi faire et à qui parler en cas de problème. ○ Travailler sur la cohérence des interventions des adultes afin que les élèves sentent que chaque dénonciation, même pour une moquerie, entraîne une réaction adéquate. ○ Valoriser le rôle des élèves témoins pour qu'ils deviennent des alliés actifs plutôt que des spectateurs passifs. 4. Priorité : Formation et soutien du personnel Le personnel exprime des besoins clairs pour mieux faire face aux défis quotidiens. • Pistes d'action :

	○ Organiser des formations sur l'intervention en situation de crise et la gestion des comportements perturbateurs. ○ Soutenir les enseignants dans l'intégration de pratiques coopératives en classe pour favoriser l'inclusion et réduire le rejet. 5. Priorité : Améliorer la communication avec les familles Une proportion significative de parents mentionne ne pas être informée des mesures de prévention de la violence. • Pistes d'action : ○ Diffuser de manière plus systématique le plan de lutte contre l'intimidation et la violence de l'école aux parents. ○ Impliquer davantage les parents dans les activités de l'école liées au climat scolaire pour renforcer le partenariat école-famille
Formation offerte sur la violence à caractère sexuel	SEXTO Programme sur la sexualité
Mesures de sécurité prises pour prévenir les violences à caractère sexuel	Prévention avec la trousse SEXTO Prévention sur l'accès aux réseaux sociaux Miser sur la confidentialité